

Conseil d'administration de la Confédération patronale gabonaise (CPG)

Issoze Ngondet face au casse-tête de la dette intérieure

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Le Premier ministre, chef du gouvernement était l'hôte, lundi, de la Confédération patronale gabonaise à la faveur d'un Conseil d'administration à huis clos, dont le principal sujet a, une nouvelle fois, tourné autour de l'apurement de la dette intérieure.

LICENCIEMENTS économiques, faillites, arrêt des chantiers... Face à l'inquiétude de plus en plus grande exprimée par le patronat concernant, notamment, l'apurement de la dette intérieure qui handicape financièrement plusieurs entreprises membres de la Confédération patronale gabonaise (CPG), le Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet s'est voulu rassurant quant à la volonté de l'Etat de payer, sans se risquer à communiquer un échéancier de remboursement. C'était à la faveur d'un Conseil d'administration organisé à huis clos par la CPG, lundi à l'hôtel Nomad. Selon le chef du gouvernement, l'appui financier des partenaires au développement (Fonds monétaire international, Banque mondiale et Banque africaine de développement) dans la loi de finances rec-



Le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet (M) lors du conseil d'administration de la CPG...

tificative devrait permettre d'offrir à l'Exécutif une « fenêtre de tir » pour régler une partie de ses arriérés qui conditionnent, comme l'a rappelé le président de la CPG, Alain Bâ Oumar, toute véritable reprise économique. « Le gouvernement est pleinement conscient des difficultés que vous rencontrez, du fait du retard accusé dans l'apurement de cette dette. C'est le sens du programme de réformes économiques menées avec le concours du FMI, qui s'inspire du PRE (Plan de relance économique, ndlr) et dont la conclusion imminente contribuera au renforcement de nos marges de manœuvre budgétaire pour répondre à votre souhait de

règlement de la dette intérieure. J'ai compris et je suis conscient que des réponses sur la problématique de la dette et, plus généralement, de l'environnement des affaires conditionnent la relance des investissements et le maintien des emplois dans les entreprises », a souligné Emmanuel Issoze Ngondet. Comme pour donner force et crédibilité à son propos, le Premier ministre a été appuyé par le ministre du Budget et des Comptes publics, Mathias Otounga Osibadjou. Au-delà de cette profession de foi habituelle et des intentions à l'apparence noble du gouvernement, pour le président de la CPG, il y a aujourd'hui urgence à

restaurer la confiance vis-à-vis des entreprises mises à mal, il est vrai, par ces arriérés de paiement, mais également par d'autres facteurs qui plombent l'environnement des affaires. Il s'agit, entre autres, a-t-il relevé, de la parafiscalité et des décisions judiciaires iniques qui jettent souvent un lourd discrédit sur le pays et découragent les futurs candidats aux affaires. « J'ai relevé également dans votre propos, Monsieur le président, l'urgente nécessité de restaurer la confiance des opérateurs



... dont on aperçoit ici les membres.

économiques comme déterminant de la réussite du Plan de relance économique. Il est de mon devoir de vous assurer, car il s'agit d'un engagement fort de notre stratégie de relance de l'économie, de notre détermination à réunir les conditions idoines qui garantissent l'attractivité du cadre des affaires et le développement de vos activités », a promis le Premier ministre. **DIALOGUE** • Plutôt que de s'inscrire dans un long bras de fer improductif et inutile, le chef du gouverne-

ment a invité le patronat à privilégier le dialogue dans le règlement de ces questions socio-économiques. « La recherche du compromis dans le cadre du dialogue social doit demeurer une préoccupation, aussi bien du gouvernement que des chefs d'entreprises. Je sais que vous avez besoin de marge de souplesse pour vous adapter et vous ajuster. Pour autant, je vous exhorte à privilégier la négociation, le dialogue avec les syndicats (...) », a insisté Emmanuel Issoze Ngondet.

Petit angle

La CPG fixe ses conditions

MSM
Libreville/Gabon

EXASPÉRÉ par des promesses à répétition non tenues, le patronat veut dorénavant jouer franc-jeu avec le gouvernement, en établissant des préalables à toute véritable discussion s'agissant du Plan de relance économique. Il s'agit de la restauration de la confiance perdue avec l'Exécutif, ainsi que l'apaisement du climat social. En effet, selon Alain Bâ Oumar, le climat des affaires au Gabon est, aujourd'hui, des plus délétères, et se caractérise par un chapelet de maux. Sans être exhaustif, le président de la CPG a cité : le sempiternel problème de la dette intérieure qui, malgré les nombreuses promesses des différents gouvernements qui se sont succédé depuis le début de la crise économique actuelle, reste entière et menace la survie de nombreux opérateurs économiques ; une pression

fiscale de plus en plus forte ; une parafiscalité de plus en plus incontrôlée avec un impact direct sur la vie chère et la rentabilité de nos sociétés ; de nombreuses enquêtes judiciaires, certes justifiées contre certains chefs d'entreprises soupçonnés de crimes économiques, mais souvent conduites à charge ; des décisions de justice parfois incomprises et surprenantes, qui perturbent l'activité économique ; un secteur financier fragilisé par des créances publiques importantes ; une gouvernance perfectible de plusieurs institutions publiques budgétivores largement financées par le secteur privé ; et des petites et moyennes entreprises livrées à elles mêmes, en attendant la matérialisation des réformes annoncées en leur faveur. « Ce tableau sombre, qui a d'ailleurs été constaté lors des travaux préparatoires de la mise en place par Monsieur le président de la République, chef de l'Etat, Son Excellence Ali Bongo Ondimba, du Haut conseil

de l'investissement, a fortement érodé la confiance qui doit prévaloir dans notre relation de partenariat avec le gouvernement. La restauration de cette confiance ainsi que l'apaisement du climat social seront, à notre sens, deux facteurs importants de la réussite des efforts de relance de l'économie de votre gouvernement », a rappelé Alain Bâ Oumar. **PROPOSITION** • Se voulant également une force de proposition active face à la dégradation du pouvoir d'achat des ménages, la CPG se propose de soumettre au gouvernement, dans les prochains jours, un canevas de suggestions de mesures simples de lutte contre la parafiscalité et la vie chère. « L'accélération des réformes visant la rationalisation ou la restructuration des services et établissements publics dont le fonctionnement pèse sur le budget de l'Etat, mais aussi des entreprises à travers les cotisations ou la parafiscalité, est un autre signal fort attendu par le patronat », a souligné Alain Bâ Oumar.

L'Ecole des Mines et de la Métallurgie de Moanda (E3MG) va procéder au concours de recrutement des étudiants de Licence Professionnelle de Mines-Métallurgie, de Licence Professionnelle de Prospection Minière et du diplôme d'Ingénieur de Spécialité en Mines-Métallurgie pour l'année universitaire 2017/18 en partenariat avec l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (ANBG).

Les conditions d'admission se trouvent sur la rubrique « Admission » du site internet de l'Ecole www.e3mg.ga. Vous pouvez également vous renseigner par téléphone au 04 67 00 77 ou par mail en écrivant à : info@e3mg.ga

Les documents nécessaires pour s'inscrire sont :

- Un acte de naissance légalisé
- Les diplômes obtenus depuis le baccalauréat et authentifiés.
- Les relevés de notes de chaque année validée depuis le baccalauréat
- La demande de bourse téléchargeable sur le site de l'ANBG (www.anbg.ga)

Les dossiers complets sont à déposer du 25 mai 2017 au 7 juillet 2017 soit à l'ANBG à Libreville, Zone Industrielle d'Oloumi soit à l'Ecole des Mines et de la Métallurgie de Moanda, route de Franceville à Moanda.